



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E91393

VALABLE JUSQU'AU

03/04/2026

ÉDITÉ LE 10/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1988

Forme juridique : SAS

Capital : 39 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ST BRIEUC 344 575 097 RCS

Siret : 344 575 097 00011

Code NACE : 2511Z

Numéro caisse de congés payés : 5033433

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 265313K1247000/001 452949

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 265313K1247000/001 452890/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/02/2025

Raison sociale : SOCIETE DE CONSTRUCTION ET D'ASSEMBLAGES METALLIQUES SCAM

ZA DE KERBUSSON
22600 SAINT-BARNABE

Téléphone : 02 96 28 20 30

Fax :

Portable :

Responsabilité légale :

SOCIETE FINANCIERE DES INDUSTRIES CENTRE BRETAGNE (413 476 268)
/ LE RAT ALEXANDRE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / MADORE CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Site Internet : www.scamsas.fr

E-mail : flejolly@scamsas.fr

Effectif moyen : 74

Tranche de classification : EFF4

Chiffre d'affaires H.T. : 20 106 511

Tranche de classification : CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2411	Constructions et structures métalliques (Technicité courante)	65	12/12/2023
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	29	14/03/2024
Nombre total de qualifications : 2			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.